



Coût de la rentrée des étudiants Bretons

édition 2017

DOSSIER DE PRESSE

L'indicateur de la Fédé B sur le coût de la rentrée en Bretagne



Fédération des Associations Étudiantes de Bretagne Occidentale
6 Avenue Victor Le Gorgeu, 29238 Brest Cedex 3
02 98 01 29 36 - contact@fedeb.net

Fédé B

Fédération des Associations
Étudiantes de Bretagne
Occidentale

Affaire suivie par Corentin GATTUS
Afer heuliet gant Corentin GATTUS
Président
Prezidant
president@fedeb.fr
06 75 07 04 11



Avant-propos

Corentin GATTUS
Président de la Fédé B



La FAGE a publié récemment son 15ème indicateur du coût de la rentrée étudiante. Cette année encore, les chiffres sont en augmentation. La Fédé B a dressé le même constat au niveau breton, analysant le coût moyen de la rentrée pour un étudiant du territoire régional. Si la Bretagne demeure un territoire attractif pour la population étudiante, l'augmentation de certains pôles de dépenses tels que le logement demande à être soulignée et devra faire l'objet d'une concertation avec l'ensemble des acteurs pour aboutir à une solution durable.

Le poids représenté par la santé dans les budgets étudiants est également de plus en plus important. Les mutuelles étudiantes sont défaillantes depuis plusieurs années, comme l'ont souligné plusieurs rapports. Le gouvernement a esquissé un pas dans une direction plus favorable. Pourtant, cette année encore, les étudiants devront faire face à des frais de mutuelle et de complémentaire toujours plus élevés.

L'accès à l'enseignement supérieur demeure l'un des principaux leviers pour rompre les inégalités d'origine sociale. L'obtention d'un diplôme est aujourd'hui quasiment indispensable pour prétendre à une place sur le marché du travail. Cependant, les étudiants sont confrontés à des charges financières de plus en plus lourdes, ce qui les conduit parfois à se salarier durant leur formation, menaçant celle-ci. La démocratisation de l'enseignement supérieur doit être une priorité politique du gouvernement, qui doit se saisir des enjeux et y apporter des réponses concrètes.



www.fedeb.net

Fédé B

6, av. Le gorgeu CS 93837
29238 Brest Cedex 3
SIRET 481 033 249 000 14

contact@fedeb.net
T 02 98 01 29 36

Organisation étudiante représentative à l'UBO et au
CROUS de Rennes-Bretagne
Aozadur Studier diskouezus e Skol-Veur Breizh Izel
hag e CROUS Roazhon-Breizh

Fédé B

Fédération des Associations
Étudiantes de Bretagne
Occidentale

Affaire suivie par Corentin GATTUS
Afer heuliet gant Corentin GATTUS
Président
Prezidant
president@fedeb.fr
06 75 07 04 11



Présentation de l'indicateur Fédé B du coût de la rentrée

L'expertise territoriale de la Fédé B permet d'apporter un regard ciblé sur la région Bretagne, à l'aide de la même méthode que celle utilisée par la FAGE. Les chiffres utilisés sont donc comparables à ceux obtenus au niveau national. La Fédé B apporte dans ce dossier de presse des éléments de réflexion et des propositions pour une amélioration de la situation étudiante.

Comment est calculé notre indicateur du coût de la rentrée ?

Depuis maintenant quinze ans, la FAGE (Fédération des Associations Générales Étudiantes) réalise son indicateur du coût de la rentrée pour un étudiant primo-entrant en licence, non boursier et décohabitant. Cet indicateur prend en compte l'ensemble des dépenses nécessaires pour qu'un étudiant dispose de conditions de vie lui garantissant la réussite. Il s'appuie sur deux principaux groupes de dépenses permettant de prendre en compte d'une part, es frais de la vie courante, d'autre part, les frais spécifiques à la rentrée étudiante. La Fédé B, fédération membre de la FAGE et première organisation étudiante représentative de Bretagne a suivi la même méthodologie pour réaliser s on édition 2017 du coût de la rentrée spécifique à un étudiant de Bretagne.

>>> **Frais de la vie courante** : frais fixes au cours des différents mois de l'année : loyer et charges locatives, alimentation, loisirs, transports, téléphonie et internet, vêtements et produits d'hygiène et d'entretien.

>>> **Frais spécifique à la rentrée universitaire** : frais d'inscription, cotisation au Régime de Sécurité Sociale Étudiante, cotisation à la médecine préventive, frais d'agence, souscription à une assurance logement et une complémentaire santé et matériel pédagogique

2248,78



www.fedeb.net

Fédé B

6, av. Le gorgeu CS 93837
29238 Brest Cedex 3
SIRET 481 033 249 000 14

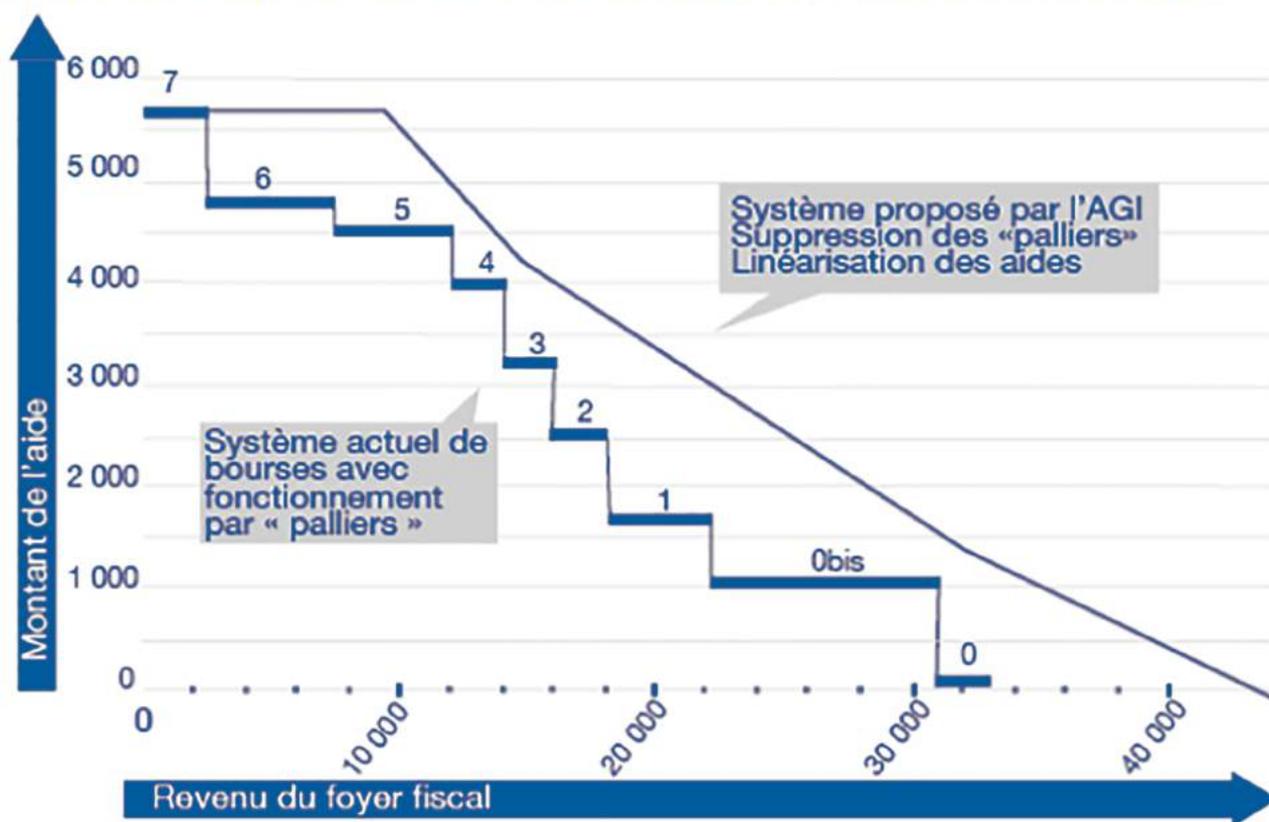
contact@fedeb.net
T 02 98 01 29 36

Organisation étudiante représentative à l'UBO et au
CROUS de Rennes-Bretagne
Aozadur Studier diskouezus e Skol-Veur Breizh Izel
hag e CROUS Roazhon-Breizh

La rentrée 2017 est marquée par l'alignement des bourses des étudiants en formations paramédicales et de sage-femme sur les bourses de l'enseignement supérieur. Cette avancée historique est à souligner et constitue une diminution des inégalités entre les étudiants des différentes formations. Diminution, mais pas disparition, puisque les élèves et étudiants du secteur social sont exclus de cet alignement des bourses et demeurent régis par le système antérieur, véritable fossé social.

L'évolution vers un guichet unique et le transfert de gestion des bourses sanitaires et sociales au CROUS permettrait de supprimer cette différence toujours marquée entre les étudiants des filières sanitaires et sociales et les étudiants des autres filières de l'enseignement supérieur.

L'académie de Rennes compte 29% de boursiers, majoritairement des premiers échelons. **Deux tiers des étudiants de la région ne reçoivent donc aucune aide financière de la part de l'État.** Le système actuel d'échelons ne répond pas à la réalité sociale, écartant bon nombre d'étudiants d'une aide adaptée à leurs besoins. Le réseau de la FAGE demande depuis plusieurs années le passage à l'Aide Globale d'Indépendance. Ce système linéaire permettrait d'ajuster au plus près l'aide financière à la situation sociale de l'étudiant.



La Bretagne s'inscrit dans le constat national d'augmentation du coût de la rentrée étudiante, estimée à **1,86%** par rapport à 2016. Les étudiants bretons connaissent quant à eux une augmentation s'élevant à **1,41%**. Le cas particulier de Vannes, qui rencontre une augmentation de près de 3,71%, est à souligner, bien au-dessus des moyennes régionale et nationale. La rentrée coûtera en moyenne **2249€** à un étudiant breton, contre 2217€ en 2016. Ce coût peut être divisé en frais spécifiques et frais de la vie courante. Les frais spécifiques de la rentrée s'élèvent au total à **1284€** (étudiant en Licence primo-entrant) ce qui correspond à une augmentation de **1,59%** par rapport à l'année dernière. À ces frais spécifiques s'ajoutent les frais de la vie courante, qui connaissent quant à eux une augmentation de **1,16%**.

>>> Frais de la vie courante



	Brest	Quimper	Lorient	Rennes	St-Brieuc	Vannes	Moyenne	Variation
Loyer + Charges Locatives	352 €	350,50 €	402,50 €	431 €	335 €	351 €	370,33 €	+2,99%
Repas au RU	65 €	65 €	65 €	65 €	65 €	65 €	65 €	0%
Alimentation, vêtements, produits d'hygiène	312,03 €	312,03 €	312,03 €	312,03 €	312,03 €	312,03 €	312,03 €	+2,75%
Téléphonie + Internet	54,81 €	54,81 €	54,81 €	54,81 €	54,81 €	54,81 €	54,81 €	-0,92%
Loisirs	74,29 €	74,29 €	72,86 €	73,71 €	72,86 €	72,86 €	73,48 €	-3,15%
Transports	88,03 €	87,20 €	92,20 €	95,65 €	80,53 €	90,83 €	89,07 €	-5,42%
Total	931,16 €	910,33 €	985,90 €	1007,70 €	902,73 €	938,53 €	946,06 €	
Variation	+0,81%	+0,87%	+0,90%	+0,63%	+0,17%	+3,71%	+1,16%	

>>> Frais spécifiques de la rentrée



	Frais de scolarité à l'Université	Sécurité Sociale	Complémentaire Santé	Médecine Préventive	Frais d'Agence	Assurance Logement	Matériel Pédagogique	Total
2017	184€	217€	341,70€	5,10€	220€	78€	238,20€	1284 €
Variation	0%	+0,93%	+6,61%	0%	0%	-6,02%	+0,82%	+1,59

Fédé B

Fédération des Associations
Étudiantes de Bretagne
Occidentale

Affaire suivie par Corentin GATTUS
Afer heuliet gant Corentin GATTUS
Président
Prezidant
president@fedeb.fr
06 75 07 04 11



Analyse du coût de la rentrée

Cette année encore, les étudiants bretons et leurs familles devront faire face à une augmentation des dépenses de rentrée. L'accès à l'enseignement supérieur, qui représente un enjeu majeur de société, est fortement impacté par le prix grandissant de la situation étudiante. En effet, si à l'université les coûts de formation sont encadrés nationalement, ce n'est pas le cas pour les autres formations, qui s'élèvent parfois à plusieurs milliers d'euros par an. Ces inégalités entre les étudiants doivent cesser. En plus de créer une orientation sur des critères financiers, elle crée nécessairement une sélection par l'argent qui est intolérable. Le coût de la vie étudiante conduit les étudiants à faire des sacrifices sur des pôles de dépenses vitales tels que la santé ou l'alimentation, ainsi qu'à contracter un emploi afin de subvenir à leurs besoins.

Augmentation des frais de vie courante : +1.16%

- Augmentation du loyer et des charges locatives
- Augmentation des frais liés à l'alimentation, à l'achat de vêtements, de produits d'hygiène et d'entretien : + 2,75%
- Diminution des frais liés à la téléphonie et Internet
- Diminution des frais liés aux loisirs
- Diminution des frais liés au transport

Augmentation des frais spécifiques de la rentrée + 1,59%

- Augmentation des frais de sécurité sociale étudiante +0,93%
- Augmentation des frais de complémentaire santé + 6,61%
- Diminution des frais d'assurance logement - 6,02%
- Augmentation des frais de matériel pédagogique + 0,82%



www.fedeb.net

Fédé B

6, av. Le gorgeu CS 93837
29238 Brest Cedex 3
SIRET 481 033 249 000 14

contact@fedeb.net
T 02 98 01 29 36

Organisation étudiante représentative à l'UBO et au
CROUS de Rennes-Bretagne
Aozadur Studier diskouezus e Skol-Veur Breizh Izel
hag e CROUS Roazhon-Breizh

Fédé B

Fédération des Associations
Étudiantes de Bretagne
Occidentale

Affaire suivie par Corentin GATTUS
Afer heuliet gant Corentin GATTUS
Président
Prezidant
president@fedeb.fr
06 75 07 04 11



Le logement, facteur d'indépendance et de précarité

L'accès à un logement autonome est un facteur indispensable dans l'émancipation des jeunes, et constitue bien souvent le premier pas vers la vie active et la responsabilisation. Le prix du loyer représente un frein important à l'accès au logement. **Le manque de logements à tarifs sociaux (gérés par le CROUS), conduit les étudiants à se tourner vers le parc privé, précarisant encore leur situation financière** et transformant la recherche d'un logement en un véritable parcours du combattant.

Principal pôle de dépenses des étudiants, le logement représente plus de la moitié de leur budget. Le prix du logement privé en région Bretagne est relativement bas par rapport à d'autres régions, et constitue un facteur d'attractivité non négligeable. Néanmoins, **on constate cette année une augmentation générale du prix des logements sur le territoire**. Ainsi, il est nécessaire que les systèmes d'accompagnement social et d'encadrement des loyers au niveau du bassin de vie soient améliorés afin de conserver cette attractivité.

La baisse des APL ne va pas dans le bon sens et augmente la précarité des étudiants. Cette diminution, de "seulement" 5 euros comme cela a été souligné par certains politiques, inquiète les étudiants. Le loyer est une dépense conséquente pour la plupart d'entre eux, qui devraient pouvoir compter sur l'aide des politiques. Alléger cette part du budget doit être une priorité !



www.fedeb.net

Fédé B

6, av. Le gorgeu CS 93837
29238 Brest Cedex 3
SIRET 481 033 249 000 14

contact@fedeb.net
T 02 98 01 29 36

Organisation étudiante représentative à l'UBO et au
CROUS de Rennes-Bretagne
Aozadur Studier diskouezus e Skol-Veur Breizh Izel
hag e CROUS Roazhon-Breizh

Fédé B

Fédération des Associations
Étudiantes de Bretagne
Occidentale

Affaire suivie par Corentin GATTUS
Afer heuliet gant Corentin GATTUS
Président
Prezidant
president@fedeb.fr
06 75 07 04 11



On constate également que le prix du logement est un facteur qui varie énormément entre les différentes villes universitaires. Ainsi, entre Brest et Rennes, on constate un différentiel de 79€ par mois, ce qui constitue une variation importante à l'échelle d'une formation.

À Rennes, on retrouve un loyer mensuel moyen autour de 431€, **ce qui en fait la ville la plus chère du territoire.**

Ce loyer moyen, en augmentation de 1,17% par rapport à la rentrée 2016, complique ainsi l'installation des étudiants dans la région rennaise.

Capitale régionale, la ville constitue le plus gros pôle universitaire de Bretagne. Certains jeunes se voient obligés d'aller y étudier, n'ayant pas le choix entre plusieurs villes pour une même formation. **Cette situation, additionnée au coût du logement, contraint bon nombre d'étudiants à se salarier pour faire face à leur quotidien.**

Lorient, ville universitaire de moins grande envergure, présente les tarifs de location les plus chers après Rennes. Les sites de formation s'y sont développés pour répondre aux besoins des jeunes à mobilité restreinte faute notamment de moyens, mais cette politique intéressante est contrariée par le prix du logement.

Brest, Quimper, Vannes et Saint Briec présentent des prix plus abordables pour les étudiants. Néanmoins, ces trois dernières villes sont des pôles universitaires de plus petite taille, avec un panel de formation plus réduit, et une capacité d'accueil des étudiants plus limitée.

À Brest, le CROUS étant en période de rénovation de deux résidences universitaires, **les étudiants font face à une diminution du nombre de places disponibles en logement universitaire et sont ainsi contraints de se tourner vers le secteur privé.** Nombre de ces étudiants sont en situation financière précaire et le prix du logement dans le parc privé ajoute une difficulté à leur quotidien.



www.fedeb.net

Fédé B

6, av. Le gorgeu CS 93837
29238 Brest Cedex 3
SIRET 481 033 249 000 14

contact@fedeb.net
T 02 98 01 29 36

Organisation étudiante représentative à l'UBO et au
CROUS de Rennes-Bretagne
Aozadur Studier diskouezus e Skol-Veur Breizh Izel
hag e CROUS Roazhon-Breizh

Fédé B

Fédération des Associations
Étudiantes de Bretagne
Occidentale

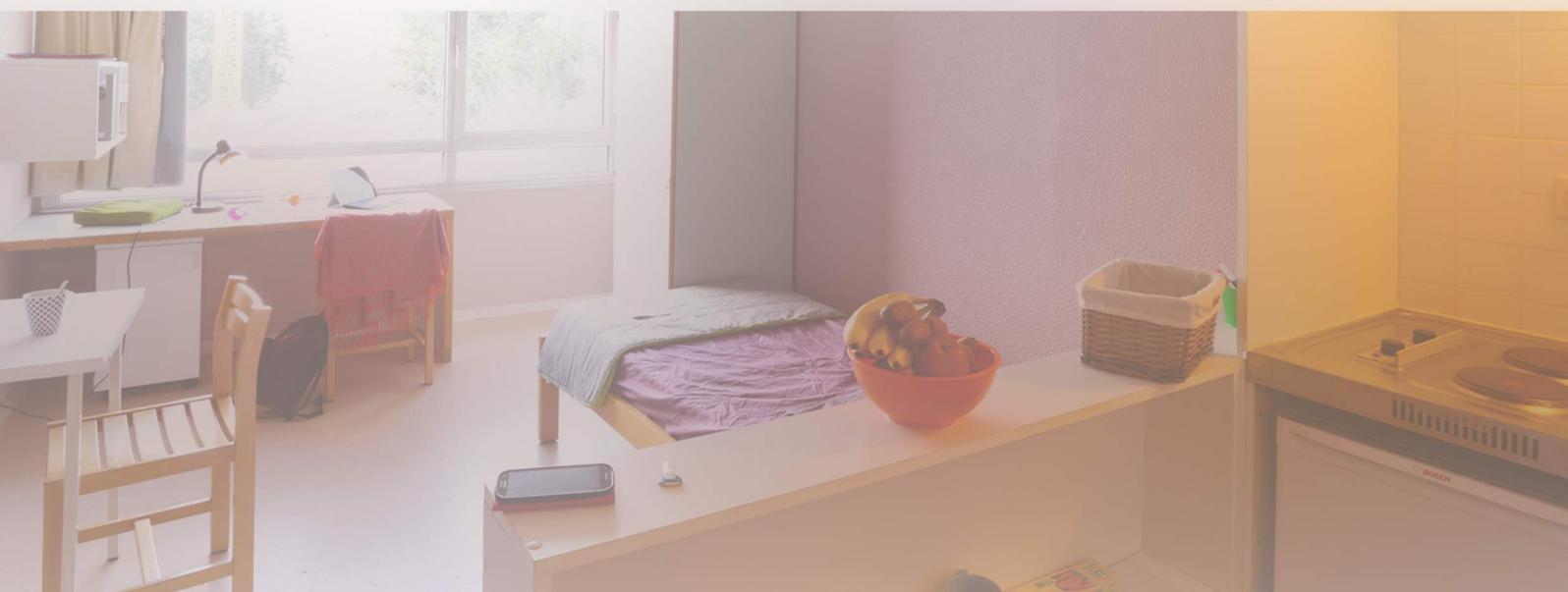
Affaire suivie par Corentin GATTUS
Afer heuliet gant Corentin GATTUS
Président
Prezidant
president@fedeb.fr
06 75 07 04 11



Afin de pallier à ce déficit temporaire de logements sociaux, il est indispensable de proposer des solutions concrètes, telles que la location par le réseau des œuvres de bâtiments brestois actuellement inutilisés.

La situation est encore plus particulière sur le Technopôle Brest-Iroise, où **l'absence totale de logement à tarification sociale oblige l'intégralité des étudiants à se loger dans le parc privé où à plusieurs dizaines de minutes de leur lieu d'étude.** Une réflexion doit être engagée avec les pouvoirs publics afin de repenser l'accessibilité de ce site.

Le CROUS propose des logements pour les étudiants ne pouvant financer un logement issu du secteur privé. Cependant, leur nombre insuffisant contraint certains étudiants à prendre un logement audessus de leurs moyens. Ce choix conduit inévitablement au salariat étudiant et aux coupes budgétaires dans des pôles essentiels tels que l'alimentation. **Il est donc nécessaire de développer l'offre du réseau des œuvres afin de répondre à la demande.**



www.fedeb.net

Fédé B

6, av. Le gorgeu CS 93837
29238 Brest Cedex 3
SIRET 481 033 249 000 14

contact@fedeb.net
T 02 98 01 29 36

Organisation étudiante représentative à l'UBO et au
CROUS de Rennes-Bretagne
Aozadur Studier diskouezus e Skol-Veur Breizh Izel
hag e CROUS Roazhon-Breizh

Fédé B

Fédération des Associations
Étudiantes de Bretagne
Occidentale

Affaire suivie par Corentin GATTUS
Afer heuliet gant Corentin GATTUS
Président
Prezidant
president@fedeb.fr
06 75 07 04 11



La situation des étudiants en stage, mobiles sur le territoire, doit également être abordée. Ceux-ci sont souvent conduits à quitter leur logement dans leur ville d'études durant quelques semaines ou quelques mois. En parallèle, ils doivent assumer un second logement, plus proche de leur lieu de stage. Cette dépense supplémentaire n'est pas toujours prise en charge par leur organisme de formation, ce qui crée des situations parfois complexes pour des jeunes déjà précaires.

La Fédé B demande à ce que soit étudiée la possibilité de mobilité entre des logements du CROUS, permettant par exemple à un étudiant brestois d'accéder pour quelques mois à un logement en cité universitaire à Rennes durant sa période de stage.

Cette proposition devra faire l'objet d'un réel investissement des pouvoirs publics et du CROUS de Rennes-Bretagne afin d'augmenter le nombre de logements disponibles. En cas de logement vacant en cours d'année, celui-ci pourrait être réaffecté à un étudiant en mobilité qui en ferait la demande.

Il est indispensable de trouver une solution pour ces étudiants qui sont confrontés à des dépenses supplémentaires conséquentes, qu'ils ne peuvent pas toujours maîtriser faute de pouvoir choisir leur lieu de stage.



www.fedeb.net

Fédé B

6, av. Le gorgeu CS 93837
29238 Brest Cedex 3
SIRET 481 033 249 000 14

contact@fedeb.net
T 02 98 01 29 36

Organisation étudiante représentative à l'UBO et au
CROUS de Rennes-Bretagne
Aozadur Studier diskouezus e Skol-Veur Breizh Izel
hag e CROUS Roazhon-Breizh

Fédé B

Fédération des Associations
Étudiantes de Bretagne
Occidentale

Affaire suivie par Corentin GATTUS
Afer heuliet gant Corentin GATTUS
Président
Prezidant
president@fedeb.fr
06 75 07 04 11



La santé, un poids pour les étudiants

L'augmentation du coût de rentrée est principalement dûe à la hausse des dépenses en matière de santé, notamment liées à la sécurité sociale et à la complémentaire santé.

Les frais de complémentaire santé connaissent une augmentation de plus de 6% en Bretagne, élevant le coût moyen à 341,7€. **Les services de complémentaires proposés par la SMEBA sont les plus onéreux de France.**

Ainsi, alors que les budgets des étudiants demeurent restreints, le poids financier imposé par les mutuelles étudiantes s'alourdit, précarisant encore cette population déjà fragile.

Ce système de santé spécifique aux étudiants n'est plus efficace depuis des années. Les problèmes de logistique, comme les retards de remboursement de frais médicaux ou de livraison de carte vitale sont monnaie courante. Ce système conduit des étudiants à renoncer aux soins, même les plus simples, faute de remboursement rapide. Rappelons qu'un étudiant sur trois a déjà renoncé à se soigner. **Ce réel problème de santé publique doit faire l'objet d'une réaction rapide des politiques.**

La ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, Frédérique Vidal, a déclaré à la fin du mois d'août que le gouvernement souhaitait réformer le système de santé chez les jeunes.

C'est un premier pas vers les revendications de la FAGE, qui depuis des années demande la disparition des mutuelles étudiantes, considérées non adaptées aux besoins des étudiants. **Le rattachement des étudiants au régime général tenu par la CNAM et la création d'une commission distincte pour cette population s'avère nécessaire, de même que le retrait de la délégation de service public aux mutuelles étudiantes.**



www.fedeb.net

Fédé B

6, av. Le gorgeu CS 93837
29238 Brest Cedex 3
SIRET 481 033 249 000 14

contact@fedeb.net
T 02 98 01 29 36

Organisation étudiante représentative à l'UBO et au
CROUS de Rennes-Bretagne
Aozadur Studier diskouezus e Skol-Veur Breizh Izel
hag e CROUS Roazhon-Breizh

Fédé B

Fédération des Associations
Étudiantes de Bretagne
Occidentale

Affaire suivie par Corentin GATTUS
Afer heuliet gant Corentin GATTUS
Président
Prezidant
president@fedeb.fr
06 75 07 04 11



Le transport en région Bretagne

La région Bretagne est riche d'un réseau d'universités et d'écoles réparties sur plusieurs pôles universitaires. Les étudiants sont donc contraints de se déplacer pour rejoindre leur lieu d'études depuis le domicile familial. Le coût du transport dans le budget d'un étudiant est de fait conséquent.

Les efforts réalisés pour la démocratisation de l'accès aux transports des jeunes en région Bretagne est à souligner (tarifs TER ...).

Cependant, les échanges doivent s'établir avec les différents acteurs du territoire afin de développer des solutions concrètes pour diminuer le coût des transports pour la jeunesse.

En effet, les étudiants dépensent entre 80 et 95€ par mois pour leur transport, ce qui demeure élevé dans un budget restreint et souligne des inégalités en terme d'accessibilité aux services de transport en commun. C'est encore Rennes qui propose les tarifs les plus chers, ajoutant au prix du logement un poids supplémentaire.

Sur le territoire breton, les étudiants ne peuvent donc prétendre aux mêmes tarifs pour des services de transport. Les villes les plus chères en terme de logement sont également les plus onéreuses en terme de transport. La question de l'égalité sociale sur ces bassins de vie doit se poser. Ainsi, s'il existe des solutions d'hébergement et de restauration à tarif social, il n'existe pas aujourd'hui de solution de transport adaptée à la situation financière des jeunes.



www.fedeb.net

Fédé B

6, av. Le gorgeu CS 93837
29238 Brest Cedex 3
SIRET 481 033 249 000 14

contact@fedeb.net
T 02 98 01 29 36

Organisation étudiante représentative à l'UBO et au
CROUS de Rennes-Bretagne
Aozadur Studier diskouezus e Skol-Veur Breizh Izel
hag e CROUS Roazhon-Breizh

Fédé B

Fédération des Associations
Étudiantes de Bretagne
Occidentale

Affaire suivie par Corentin GATTUS
Afer heuliet gant Corentin GATTUS
Président
Prezidant
president@fedeb.fr
06 75 07 04 11



Les autres dépenses des étudiants

Le gel pour la troisième année consécutive des frais d'inscription en licence est à souligner, permettant une accessibilité financière à la formation universitaire en elle-même. De même, les frais de médecine préventive ne varient pas. Il faut noter aussi une légère augmentation des frais de matériel pédagogique, ceux-ci s'élevant à 238€ environ.

Cependant, pour certains étudiants, l'accès à la formation est soumis à des frais d'inscription beaucoup plus élevés. Ainsi, les étudiants en masso-kinésithérapie de Brest **doivent déboursier 6184€ par an pour leur formation initiale, pourtant publique**. La totalité du cursus représente donc une somme de plus de 24 000€. Cette situation, qui dure depuis 2013, est le résultat d'un désengagement de la Région Bretagne.

La sélection sociale engendrée par le critère financier est inacceptable et doit faire l'objet d'une réaction des pouvoirs publics.

Un rapport de la mission interministérielle IGAS et IGAENR, publié début septembre, souligne ce point particulièrement sensible et propose un financement de la formation en masso-kinésithérapie par les régions.

Au niveau du logement, les frais engendrés par la location d'un appartement en agence, encadrés nationalement depuis deux ans, ne subissent pas d'augmentation. Cette absence de variation permet de limiter l'impact du pôle logement dans le budget étudiant.



www.fedeb.net

Fédé B

6, av. Le gorgeu CS 93837
29238 Brest Cedex 3
SIRET 481 033 249 000 14

contact@fedeb.net
T 02 98 01 29 36

Organisation étudiante représentative à l'UBO et au
CROUS de Rennes-Bretagne
Aozadur Studier diskouezus e Skol-Veur Breizh Izel
hag e CROUS Roazhon-Breizh

Fédé B

Fédération des Associations
Étudiantes de Bretagne
Occidentale

Affaire suivie par Corentin GATTUS
Afer heuliet gant Corentin GATTUS
Président
Prezidant
president@fedeb.fr
06 75 07 04 11



Les étudiants ayant accès aux services de restauration du CROUS ont vu les tarifs conservés par rapport à l'année précédente.

Ainsi, la Fédé B se félicite du maintien du ticket RU à 3,25€.

Cependant, il faut souligner que l'accès aux restaurants universitaires, cafétérias et autres services de restauration n'est pas le même pour tous.

Trop d'étudiants, notamment les étudiants des filières sanitaires et sociales, **demeurent dans l'impossibilité géographique d'accéder à cette restauration à tarif social.**

En effet, beaucoup d'instituts de formation sont éloignés des pôles universitaires, et bien souvent des services du CROUS. Ces inégalités sur le territoire créent des dépenses pour les étudiants là où ils devraient pouvoir s'appuyer sur le réseau des oeuvres, dont la mission est de garantir une égalité entre les étudiants en luttant contre les discriminations sociales.

Par ailleurs, l'alimentation et les produits d'hygiène et d'entretien sont parmi les pôles qui augmentent le plus significativement, +2,75% par rapport à l'année précédente.



www.fedeb.net

Fédé B

6, av. Le gorgeu CS 93837
29238 Brest Cedex 3
SIRET 481 033 249 000 14

contact@fedeb.net
T 02 98 01 29 36

Organisation étudiante représentative à l'UBO et au
CROUS de Rennes-Bretagne
Aozadur Studier diskouezus e Skol-Veur Breizh Izel
hag e CROUS Roazhon-Breizh

Fédé B

Fédération des Associations
Étudiantes de Bretagne
Occidentale

Affaire suivie par Corentin GATTUS
Afer heuliet gant Corentin GATTUS
Président
Prezidant
president@fedeb.fr
06 75 07 04 11



Synthèse

Les étudiants sont une population par définition précaire. Pour beaucoup, ils quittent le domicile familial pour étudier et se retrouvent confrontés à une réalité financière souvent compliquée.

Pour tenter de répondre à leurs besoins le réseau des œuvres agit aujourd'hui pour un accès au logement à tarif social, à une restauration de qualité à un prix accessible, et assure le versement des bourses sur critères sociaux.

Cependant, les étudiants restent une part fragile de la population qui mérite une attention et un accompagnement particuliers. Chaque année, alors que leurs ressources stagnent voir diminuent, les étudiants doivent affronter de nouveaux défis financiers. La solution la plus fréquente à cette problématique se trouve dans le salariat étudiant, qui met en danger leur réussite en formation.

La région Bretagne possède des atouts non négligeables en terme de prix du logement, qui s'avère cependant présenter de fortes inégalités sur le territoire. Le transport, pôle de dépenses également important dans les budgets étudiants, a fait l'objet d'efforts de la part des sociétés de transport et des pouvoirs publics, mais demeure toutefois disparate entre les villes.

La rentrée 2017 aura surtout vu une très forte augmentation de la part de la santé dans le budget étudiant. **Il est plus qu'urgent de prendre les mesures nécessaires sur ce terrain.**

La jeunesse est l'avenir d'un pays, elle doit être l'une des priorités politiques des gouvernements et des élus territoriaux. **Le dialogue est plus que jamais nécessaire entre les différents acteurs, afin que des solutions durables, réalistes et adaptées soient trouvées .**



www.fedeb.net

Fédé B

6, av. Le gorgeu CS 93837
29238 Brest Cedex 3
SIRET 481 033 249 000 14

contact@fedeb.net
T 02 98 01 29 36

Organisation étudiante représentative à l'UBO et au
CROUS de Rennes-Bretagne
Aozadur Studier diskouezus e Skol-Veur Breizh Izel
hag e CROUS Roazhon-Breizh

Fédé B

Fédération des Associations
Étudiantes de Bretagne
Occidentale

Affaire suivie par Corentin GATTUS
Afer heuliet gant Corentin GATTUS
Président
Prezidant
president@fedeb.fr
06 75 07 04 11



Annexe méthodologique

L'indicateur global

L'indicateur global est obtenu en additionnant les frais de vie courante et les frais spécifiques au mois de Septembre.

Les frais de vie courante

Loyers et charges locatives

Moyenne réalisée pour chaque ville d'un studio de moins de 20 m² et pour un T2 de moins de 30 m².

Repas au RU

Le prix des repas au restaurant universitaire est obtenu en considérant qu'un étudiant prend en moyenne 20 repas au restaurant universitaire par mois (5 repas par semaine). Le prix du ticket RU pour l'année 2017-2018 s'élève à 3,25 €

Alimentation, vêtements, équipement informatique et produits d'hygiène et d'entretien

La partie alimentation est constituée d'un panier alimentaire nécessaire pour un mois en dehors des 20 repas pris au restaurant universitaire, composé principalement de denrées non périssables et condiments. Un ensemble vestimentaire neuf, un lot de produits d'hygiène et d'entretien ainsi qu'une mensualité de remboursement d'un prêt pour acheter un ordinateur sont ajoutés.

Téléphonie et Internet

Le tarif de téléphonie et Internet pris en compte correspond à la moyenne des tarifs pratiqués par les grands opérateurs, Free, Orange et SFR, pour une offre « Multipack » (téléphonie mobile et Internet).



www.fedeb.net

Fédé B

6, av. Le gorgeu CS 93837
29238 Brest Cedex 3
SIRET 481 033 249 000 14

contact@fedeb.net
T 02 98 01 29 36

Organisation étudiante représentative à l'UBO et au
CROUS de Rennes-Bretagne
Aozadur Studier diskouezus e Skol-Veur Breizh Izel
hag e CROUS Roazhon-Breizh

Fédé B

Fédération des Associations
Étudiantes de Bretagne
Occidentale

Affaire suivie par Corentin GATTUS
Afer heuliet gant Corentin GATTUS
Président
Prezidant
president@fedeb.fr
06 75 07 04 11



Loisirs

Le montant des loisirs est issu de l'enquête conditions de vie de l'OVE auxquels s'ajoutent une adhésion au service des sports de l'université et l'achat de deux livres, dont le prix moyen est estimé à 11€.

Transports

Pour le transport, est pris en compte le tarif d'un abonnement étudiant en transport en commun. À cela s'ajoute les allers-retours entre le domicile et le lieu d'études dont la distance moyenne estimée par l'INSEE est de 14 km. À cette distance est appliqué le taux officiel de la SNCF qui inclut le coût du carburant et d'entretien d'un véhicule, assurance comprise ou, le cas échéant, le tarif SNCF correspondant.

Les frais spécifiques de la rentrée

Droits d'inscription

Les droits d'inscription pris en compte sont ceux en vigueur pour un étudiant s'inscrivant en licence à l'université, sans double inscription.

Sécurité sociale

Le montant de la cotisation au régime de sécurité sociale étudiant est fixé chaque année par arrêté interministériel et s'élèvera à 217 € pour l'année 2017-2018.

Médecine préventive

Le montant de la cotisation à la médecine préventive universitaire est fixé lui-aussi chaque année par arrêté et s'élèvera à 5,10 € pour l'année 2017-2018.

Complémentaire santé

Moyenne entre les frais des complémentaires LMDE (Essentielle LMDE) et SMEBA (SMEB'3).

Frais d'agence

Depuis l'année dernière, les frais d'agence sont plafonnés en fonction de la zone dans laquelle se trouve le logement. Les frais d'agence pris en compte sont ceux pratiqués au maximum pour un logement de 20 m² qui sont à charge du locataire.



www.fedeb.net

Fédé B

6, av. Le gorgeu CS 93837
29238 Brest Cedex 3
SIRET 481 033 249 000 14

contact@fedeb.net
T 02 98 01 29 36

Organisation étudiante représentative à l'UBO et au
CROUS de Rennes-Bretagne
Aozadur Studier diskouezus e Skol-Veur Breizh Izel
hag e CROUS Roazhon-Breizh

Fédé B

Fédération des Associations
Étudiantes de Bretagne
Occidentale

Affaire suivie par Corentin GATTUS
Afer heuliet gant Corentin GATTUS
Président
Prezidant
president@fedeb.fr
06 75 07 04 11



Assurance logement

L'assurance logement est une moyenne réalisée entre les offres des différentes mutuelles étudiantes pour assurer un studio ou un T1.

Matériel pédagogique

Le poste « matériel pédagogique » est composé des articles de base nécessaires pour débiter une année universitaire (les articles spécifiques à chaque filière ne sont pas pris en compte).

Annexe 1 : Bibliographie et références

Les aides sociales

°Arrêté du 21 juillet 2017 fixant les plafonds de ressources relatifs aux bourses d'enseignement supérieur du ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation pour l'année universitaire 2017-2018 <https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrrete/2017/7/21/ESRS1719791A/jo/texte>

°Arrêté du 21 juillet 2017 portant sur les taux des bourses d'enseignement supérieur du ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation pour l'année universitaire 2017-2018 <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000035329665>

°Décret n° 2016-1901 du 28 décembre 2016 relatif aux bourses accordées aux étudiants inscrits dans les instituts et écoles de formation de certaines professions de santé

°<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/decret/2016/12/28/AFSH1632775D/jo/texte>

Droits d'inscription

°Arrêté du 22 juillet 2016 fixant les taux de droits de scolarité d'établissements publics d'enseignement supérieur relevant du ministre chargé de l'enseignement supérieur <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000032950740>

Logement

°Cote des loyers Locservice : <http://www.locservice.fr/cote-des-loyers/cote.html>

°Encadrement des frais d'agence : Décret n°2014-890 du 1er août 2014 relatif au plafonnement des honoraires imputables aux locataires <https://www.legifrance.gouv.fr/eli/decret/2014/8/1/ETLL1417987D/jo/texte>

°Encadrement des Loyers : Rapport 2015 de l'Observatoire des Loyers de l'Agglomération Parisienne



www.fedeb.net

Fédé B

6, av. Le gorgeu CS 93837
29238 Brest Cedex 3
SIRET 481 033 249 000 14

contact@fedeb.net
T 02 98 01 29 36

Organisation étudiante représentative à l'UBO et au
CROUS de Rennes-Bretagne
Aozadur Studier diskouezus e Skol-Veur Breizh Izel
hag e CROUS Roazhon-Breizh

Fédé B

Fédération des Associations
Étudiantes de Bretagne
Occidentale

Affaire suivie par Corentin GATTUS
Afer heuliet gant Corentin GATTUS
Président
Prezidant
president@fedeb.fr
06 75 07 04 11



Transport

°2017 – SNCF – Indemnités kilométriques, paramètre de calcul du prix de base général

Sécurité sociale étudiante

°Arrêté du 27 juillet 2017 fixant la cotisation forfaitaire d'assurance maladie due par les étudiants pour l'année universitaire 2017-2018

<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2017/7/27/SSAS1722281A/jo>

°Rapport d'information sur la gestion du régime de l'assurance maladie obligatoire par certaines mutuelles n° 3316 déposé par M. Jean Pierre Door

<http://www.assemblee-nationale.fr/14/rap-info/i3316.asp>

°Rapport d'information de M. Ronan Kerdraon et Mme Catherine Procaccia, rapporteurs Rapport n° 221 (2012-2013) - <https://www.senat.fr/rap/r12-221/r12-221-syn.pdf>

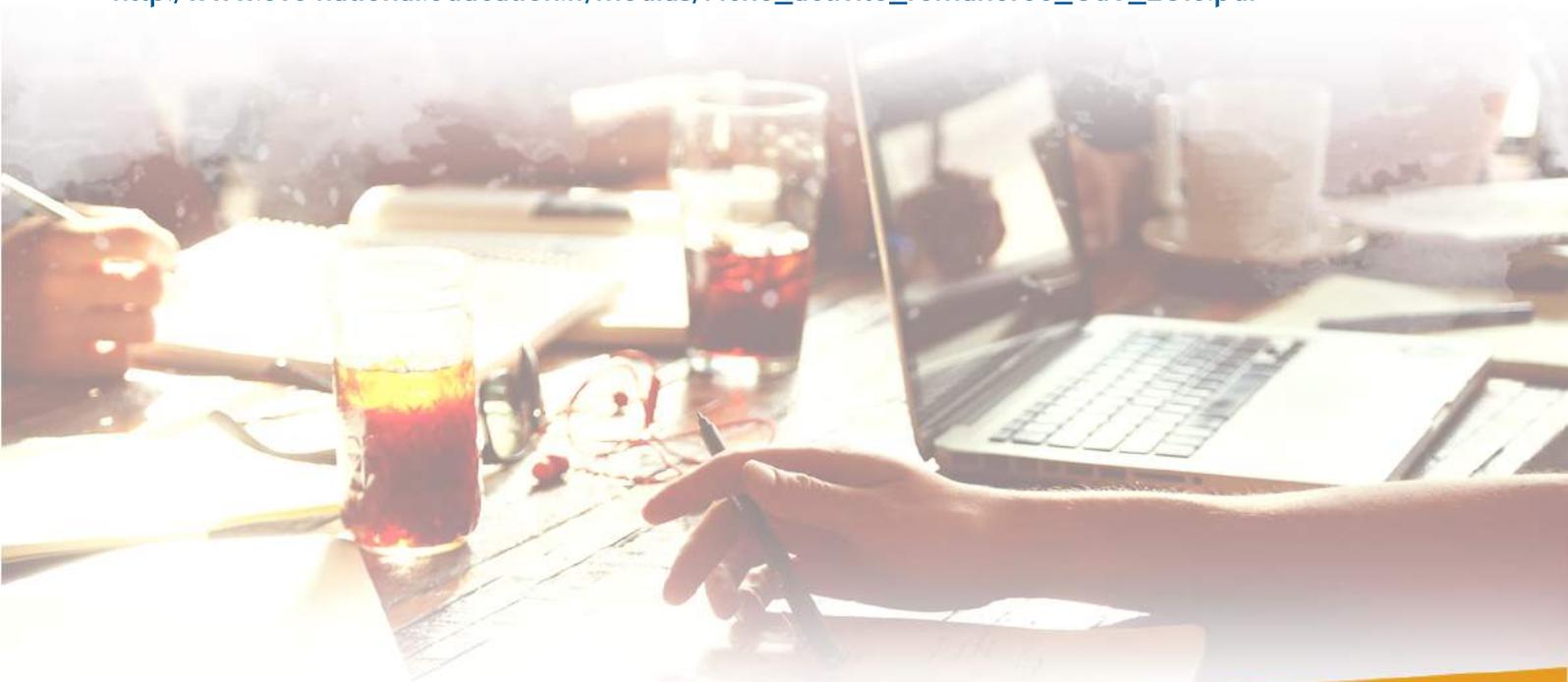
Alimentation, vêtements, équipement informatique et produits d'hygiène et d'entretien

°Juillet 2017 – INSEE – Indice des prix à la consommation, France métropolitaine
<https://www.insee.fr/fr/information/2411675>

Salariat étudiant

°Observatoire de la vie étudiante : L'activité rémunérée - Enquête conditions de vie 2016 et «L'activité rémunérée des étudiants »

http://www.ove-national.education.fr/medias/Fiche_activite_remuneree_CdV_2016.pdf



www.fedeb.net

Fédé B

6, av. Le gorgeu CS 93837
29238 Brest Cedex 3
SIRET 481 033 249 000 14

contact@fedeb.net
T 02 98 01 29 36

Organisation étudiante représentative à l'UBO et au
CROUS de Rennes-Bretagne
Aozadur Studier diskouezus e Skol-Veur Breizh Izel
hag e CROUS Roazhon-Breizh

Fédé B

Fédération des Associations
Étudiantes de Bretagne
Occidentale

Affaire suivie par Corentin GATTUS
Afer heuliet gant Corentin GATTUS
Président
Prezidant
president@fedeb.fr
06 75 07 04 11



Qu'est-ce que la Fédé B ?

La Fédé B, Fédération des Associations Étudiantes de Bretagne Occidentale, est la première organisation étudiante du Finistère depuis sa création en 1993, et est membre de la FAGE (Fédération des Associations Générales Étudiantes).

Un réseau
40 associations
150 élus étudiants
6500 adhérents

La Fédé B contribue à l'animation du campus en coordonnant ses 43 associations étudiantes, soutient ces dernières ainsi que les étudiants par ses services et conseils, et les représente dans tous les conseils de l'UBO, au CROUS, et dans les instances de locales ou régionale. Elle revendique ainsi plus d'une centaine d'élus étudiants.

Elle sert les étudiants au quotidien afin d'apporter des solutions pragmatiques à la fois au local et au national.

Par sa participation active dans les instances d'innovation sociale et d'éducation populaire, la Fédé B est une organisation de jeunesse qui répond aux besoins des étudiants et des jeunes.

Corentin GATTUS

Président

06 75 07 04 11

president@fedeb.net

Juliette QUENTIN

Élue CROUS

06 52 06 03 89

crous@fedeb.net



www.fedeb.net

Fédé B

6, av. Le gorgeu CS 93837
29238 Brest Cedex 3
SIRET 481 033 249 000 14

contact@fedeb.net
T 02 98 01 29 36

Organisation étudiante représentative à l'UBO et au
CROUS de Rennes-Bretagne
Aozadur Studier diskouezus e Skol-Veur Breizh Izel
hag e CROUS Roazhon-Breizh